Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 36 (1965)

Heft: 11

Rubrik: Quelques industries jurassiennes vues à la loupe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

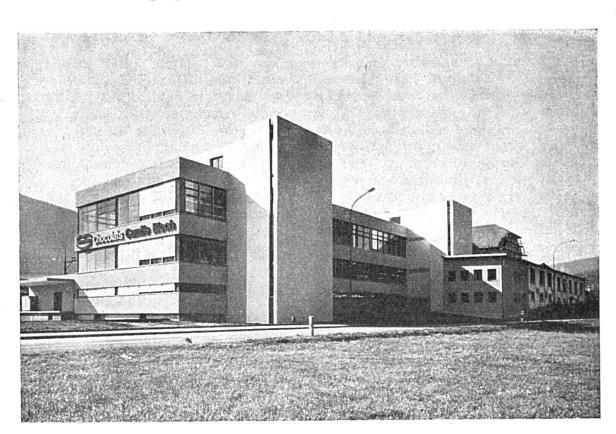
projet de budget qu'il a présenté, le gouvernement le précise déjà : l'argent qui, en cas de rachat, reviendra à la caisse de l'Etat sera mis en réserve pour effectuer de grandes tâches en temps opportun.

Il ne servirait donc pas à desserrer une situation financière momentanément difficile. Le regrettera-t-on dans les milieux des contribuables? Il faut signaler, en toute justice, que le canton a engagé des pourparlers avec la Confédération avant de connaître les difficultés dans lesquelles il se débat maintenant. Ce serait donc pratiquer une politique à courte vue que d'utiliser ces rentrées à surmonter les obstacles actuels.

J.-Cl. D.

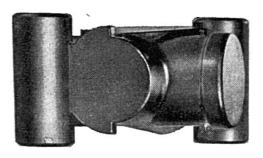
Quelques industries jurassiennes vues à la loupe

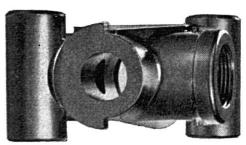
Monographie: Camille Bloch S. A., à Courtelary



L'entreprise

L'entreprise Camille Bloch S.A. est située à Courtelary, à la sortie du village en direction de Saint-Imier, dans un cadre de verdure. L'usine est agréable à l'œil et occupe une surface de 10 000 m²; son volume est d'environ 45 000 m³.





Pièces matricées à chaud

résistantes et précises, en métaux non ferreux, livrables à l'état brut ou complètement usiné. Séries à partir de 200 pièces environ.

THÉCLA

Société Anonyme, Saint-Ursanne. Tél. 066-53155





1245

Delémont Tél. 066/21751

Imprimerie du

Nos nouvelles installations et notre équipement moderne servis par un personnel qualifié nous permettent une livraison rapide de prospectus illustrés et en couleurs, catalogues, brochures et de tous les imprimés administratifs et d'usage privé



Nous vous conseillerons objectivement et nous sommes à votre entière disposition pour tous les renseignements, offres, projets, devis, etc.

1274

Camille Bloch S. A. fabrique du chocolat et des articles de confiserie et occupe plus de 300 ouvriers et employés. C'est une société anonyme de famille au capital-actions de 100 000 fr. Ce petit capital, compte tenu de l'importance de l'entreprise, dont le chiffre d'affaires est d'environ 15 millions de francs, est suffisant grâce à une politique sage de réinvestissements et d'autofinancement. Ajoutons que c'est là un avantage des sociétés anonymes de famille qui n'ont pas à satisfaire l'appétit en dividendes des actionnaires, mais dont le but unique est le développement de l'entreprise.

Une caractéristique de Camille Bloch S.A.: le dynamisme de ses directeurs, les capacités des cadres et le sens général de l'organisation. Nous avons admiré en particulier l'organisation comptable très moderne comportant un parc mécanographique complet (RAMAL, IBM,

modèle 1401).

Historique

La dynamique entreprise de Courtelary voit son histoire attachée à celle d'un pionnier de l'industrie du chocolat : M. Camille Bloch, dont toute la carrière s'est passée dans le chocolat. Ancien collaborateur d'une grande entreprise suisse, M. Bloch fonde sa propre entreprise déjà en 1926, mais ce n'est qu'en 1935 que l'usine, devenue en 1929 une société anonyme à laquelle s'est associé M. Paul Weil, transfère ses installations à Courtelary. L'entreprise quitte Berne pour trouver dans ce chef-lieu de district jurassien une usine se prêtant plus ou moins bien à une telle installation. La surface de production était alors de 700 m² seulement. Le sens des affaires de M. Camille Bloch permet à l'entreprise de surmonter merveilleusement les difficultés créées par la guerre et c'est même en 1942 que la grande spécialité, le « Ragusa », est lancée sur le marché. L'entreprise fait également partie, depuis 1945, de l'Union des fabricants suisses de chocolat « Chocosuisse », association syndicale des fabricants de chocolat. En 1946, Camille Bloch S.A. adhère à la Convention chocolatière suisse, cartel groupant les grandes fabriques de chocolat¹.

Dès la fin de la guerre, l'entreprise ne cesse de se développer. En 1948 naît une autre spécialité Bloch, la tablette fourrée « Torino ». Une médaille d'or et le grand prix récompensent l'entreprise à l'Exposition internationale HOSPES en 1954. Puis, l'entreprise lance sur le marché une série de nouveautés et en particulier les chocolats à liqueur, sans croûte de sucre et fabriqués automatiquement.

En 1960, l'entreprise fête les vingt-cinq ans de son installation à Courtelary alors que quelques années auparavant M. Camille Bloch — qui a actuellement 74 ans — fêtait ses cinquante ans de travail dans l'industrie du chocolat. Il y a deux ans, l'entreprise inaugurait ses nouveaux locaux tels qu'on peut les admirer à présent.

M. Camille Bloch est encore président-directeur de l'entreprise, dont la direction commerciale est assurée par M. Rolf Bloch et la direction technique par M. André Weil.

¹ La Convention chocolatière suisse groupe 12 fabricants de chocolat sur un total de 27 en Suisse. Camille Bloch S.A. est au cinquième rang de l'association au point de vue du chiffre d'affaires. Parmi les non-membres les plus connus, nous relevons : Migros, Villars, Stella, Cima Norma, etc. La Convention est un cartel de prix et de rationalisation permettant d'intéressants échanges de vues sur le plan commercial, publicitaire et sur des problèmes d'organisation.

Fonctionnement technique

Le but de l'entreprise est double, et ces objets sont un peu en opposition. On cherche à mécaniser le plus possible le travail, mais le souci de satisfaire la demande très diverse empêche de pousser cette mécanisation à fond. Pour la fabrication de la **tablette**, le stade de la mécanisation est accompli et l'entreprise en est au début de l'automatisation, c'est-à-dire l'organisation du travail tendant à remplacer le travail humain également dans les opérations de transfert.

Pour la confection des **pralinés**, la grande variété et la présentation nécessitent un travail encore très artisanal qu'accomplissent des confiseurs de profession. Le travail manuel est également indispensable pour l'emballage des pralinés, opération à laquelle est attachée une très nombreuse main-d'œuvre féminine.

L'organisation de l'entreprise est étudiée très à fond. L'organigramme montre mieux que de longues explications le système adopté par l'entreprise. Relevons l'indépendance du service de la comptabilité qui travaille en même temps sous les ordres de la direction générale, de la direction commerciale et technique, mais en parallèle avec les services statistique et mécanographique. (Voir organigramme.)

La production

Camille Bloch S.A. livre au marché une gamme de plus de cinquante produits que nous groupons ainsi:

- 1. Tablettes de chocolat massif
- 2. Tablettes fourrées
- 3. Tablettes de chocolat fourré de liquide
- 4. Articles spéciaux de fêtes (Noël et Pâques)
- 5. Articles de confiserie : Ragusa, branches, têtes de nègre...
- 6. Couvertures fabriquées pour l'industrie, les confiseries, etc. 2

Huit tonnes de chocolat en moyenne sortent chaque jour de l'usine. Les 88 % de la production sont livrés au marché suisse et les 12 % à l'étranger, en particulier aux pays limitrophes et aux Etats-Unis d'Amérique. Les exportations touchent tout de même vingt-cinq pays répartis dans tous les continents. Quant au marché suisse, il comporte environ 30 000 points de vente. Toutes les expéditions se font par chemin de fer ou par poste.

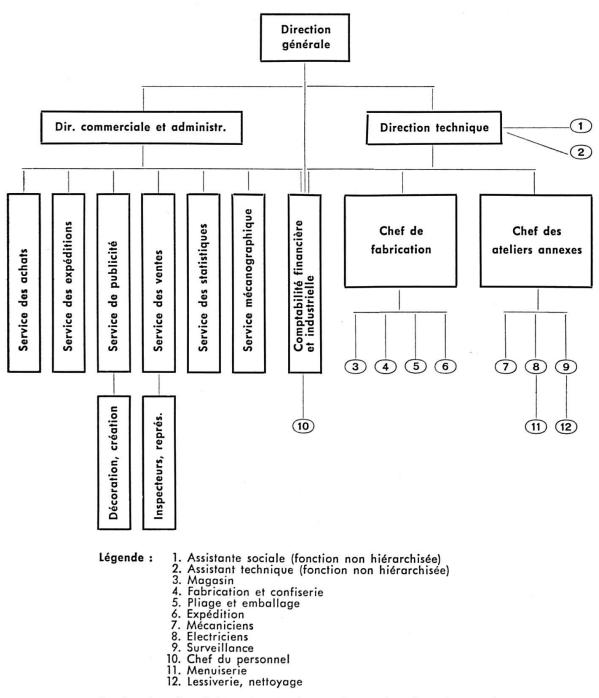
Les matières premières

L'entreprise consomme de nombreuses matières premières: fèves de cacao (18 wagons par an), beurre de cacao (27 wagons), lait (1,5 million de litres, lait en poudre converti en lait frais), sucre (60 wagons), noisettes (20 wagons), amandes (4 wagons environ), 15 000 litres de liqueurs diverses et d'autres adjonctions comme du café, du miel, des fruits, etc. Le beurre de cacao est importé principalement des Pays-Bas.

² On appelle couverture les produits semi-fabriqués que l'entreprise livre aux confiseurs.

³ Le beurre de cacao est un sous-produit (une graisse) de la fève, après que celle-ci a été torréfiée et concassée. Camille Bloch S.A. importe donc de grandes quantités de beurre de cacao provenant des fèves déjà traitées.

Les fèves sont achetées en Afrique (Ghana, Nigéria), Amérique du Sud (Venezuela, Equateur) et Asie (Ceylan et Samoa). Les achats se font à la Bourse de Londres et concernent des qualités courantes alors que dans les autres continents les achats se font sur échantillons et concernent des qualités supérieures. Le lait provient en grande partie de l'Emmental, le sucre de Suisse et d'Angleterre, les noisettes sont importées de Turquie, d'Espagne ou d'Italie alors que l'Espagne et l'Italie livrent les amandes.



Les fonctions 3 et 6 dépendent également des services des achats et des ventes.

Problèmes financiers et autres

Les problèmes financiers sont nombreux et tiennent en particulier aux variations sensibles des prix des matières premières; les prix de vente pour la Suisse sont fixés par la Convention chocolatière suisse. Le prix de vente est composé pour les 60 à 70 % du coût de fabrication et pour le solde des frais de vente (frais de distribution, transport, publicité, ristourne, frais de représentation, administration et autres frais généraux).

D'autres problèmes durent être résolus et en particulier l'alimentation en eau et en électricité. L'entreprise a aménagé sa propre prise d'eau et a créé une installation de pompage, l'eau étant indispensable aux opérations de refroidissement, de climatisation et de chauffage. Quant à la consommation d'électricité, relevons que Camille Bloch S. A. est le deuxième consommateur de courant du Vallon, le premier consommateur étant la ville de Saint-Imier.

Problèmes sociaux

Lorsqu'on examine la statistique du personnel on constate de grandes variations saisonnières. Pour cette année, nous constatons que le nombre des ouvriers a passé de 175 à Pâques à 142 en été, alors qu'il y avait 197 ouvrières et ouvriers à Noël dernier. L'industrie chocolatière est essentiellement une industrie d'hiver, saison des fêtes.

L'entreprise occupe un personnel saisonnier composé d'étrangers pour les 85 %. Les 70 % de ce personnel sont composés de femmes. Le personnel n'est pas spécialisé, à l'exception des cadres, des confiseurs et d'ouvriers de branches annexes: mécaniciens, menuisiers, électriciens, etc.

Une particularité de Camille Bloch S.A. est le grand nombre d'employés et de cadres. L'administration occupe en effet plus de 50 personnes auxquelles s'ajoutent 35 représentants, 3 inspecteurs et 5 décorateurs.

Parmi les œuvres sociales de l'entreprise, nous relevons la Fondation Camille Bloch S. A. alimentée par l'entreprise, servant à assurer une aide dans des cas sociaux graves. Cette fondation fut mise à contribution à plusieurs reprises ; elle est gérée par un conseil, où les représentants du personnel ont la majorité. Une assurance collective paritaire et une participation aux timbres-voyage complètent les institutions sociales.

Le personnel peut donner son opinion sur les problèmes sociaux et de gestion par l'entremise de la Commission ouvrière, laquelle permet d'intéressants échanges de vues.

Aux avantages sociaux, nous joignons encore la cantine, les installations hygiéniques, les logements pour la main-d'œuvre étrangère et surtout le service de l'Assistante sociale essentiellement occupée par les problèmes que pose la main-d'œuvre étrangère.

R. SCHINDELHOLZ